



Natur' accessible



Somin Tamarin
Sentier de découverte

Distance
Temps

Audiotour
Fr
dis



2017
2019

Résumé du projet

La beauté indéniable de la nature et des paysages en Wallonie sont les piliers du développement touristique de notre région. Il est toutefois une catégorie de touriste pour qui l'accessibilité à la nature est encore très difficile : les **personnes à besoins spécifiques**.

	les personnes en fauteuil roulant		les personnes sourdes
	les personnes marchant difficilement		les personnes malentendantes
	les personnes aveugles		les personnes avec difficulté de compréhension
	les personnes malvoyantes		

On estime que de manière permanente, 15,7% de la population en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) font partie de cette catégorie. Si l'on ajoute à ce nombre les personnes ayant plus de 65 ans, on estime que plus ou moins **25% de la population** est

concerné et cette proportion devrait encore croître dans les prochaines années suite au vieillissement de la population.

Partant de ce constat, les Parcs naturels souhaitent développer un projet permettant de répondre à la demande d'**accessibilité de tous à la nature**. Ce projet, outre le fait de s'inscrire dans la Déclaration de Politique Régionale qui vise à « favoriser l'accès de tous à la nature » et à « appuyer la stratégie touristique régionale sur les maîtres-atouts de la Wallonie, à savoir les sites naturels », participe à l'éducation et la sensibilisation de tous à la nature.

Le projet s'inscrit également dans la dynamique positive initiée dans le cadre de l'organisation du **Sommet mondial du tourisme accessible** « Destination pour tous » qui se tiendra en 2018 à Bruxelles et du Salon du tourisme et des loisirs accessibles.

Les objectifs du projet

Le projet vise à développer le potentiel touristique des sites naturels et particulièrement des sites Natura2000 à travers l'aménagement de circuits de découverte thématiques sur 11 sites pilotes se trouvant dans les Parcs naturels.

Ces sites seront aménagés pour leur accessibilité mais également pour la sensibilisation des différents publics grâce à l'installation de stations didactiques adaptées.

Le projet ambitionne particulièrement la pérennité de la démarche, son adaptabilité aux différentes situations et son caractère

évolutif permettant, à terme, d'étendre l'expérience à d'autres sites naturels de Wallonie :

- Création d'un cahier des critères unique pour l'accessibilité des sites naturels en Wallonie en collaboration avec Access-i ;
- Cartes de promenades adaptées et réutilisable (libre de droit) ;
- Réalisation des deux capsules vidéo adaptées relative au projet ;
- Rédaction d'un vade-mecum pour la réalisation d'aménagements ultérieurs.



DES CIRCUITS POUR RENDRE LA NATURE ACCESSIBLE

Un projet pilote initiant un développement global du tourisme dans les sites naturels en Wallonie

L'approche globale sera identique pour l'ensemble des sites et soutenue et coordonnée par la Fédération des Parcs naturels en collaboration avec les acteurs régionaux (CGT, DNF, AVIQ).

Améliorer les compétences des acteurs de terrain

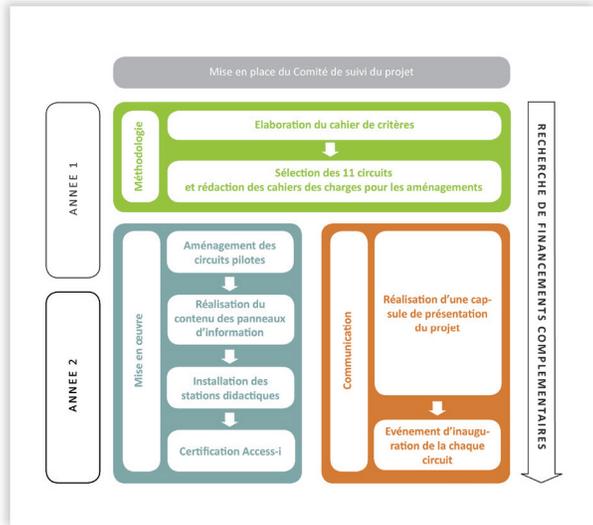
Par l'implication du personnel des Parcs naturels et des acteurs touristiques locaux, ce sont plusieurs dizaines de personnes qui vont monter en compétence sur le sujet de l'accessibilité et de l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Une communication positive autour de Natura2000

Les sites aménagés se trouveront dans des périmètres Natura2000 afin de participer à l'information et l'éducation du public autour de ce réseau écologique européen. Les informations contenues dans les stations didactiques s'attarderont spécifiquement sur les habitats et espèces Natura2000.

Des sites pilotes répartis de manière équilibrée en Wallonie

La localisation des Parcs naturels permet de réaliser des circuits « vitrines » dans quatre Provinces wallonnes (Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg). L'intérêt de la démarche est donc de susciter l'intérêt d'autres opérateurs locaux pour ce type d'aménagements.



Des outils de communication réutilisables

L'ensemble des outils de communication (cartes, mise en page des panneaux, etc.) sera mis à disposition des opérateurs qui souhaitent développer des projets similaires.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de circuits identifiés	11
Nombre de cahiers des charges rédigés	11
Nombre de circuits aménagés	11
Nombre de stations didactiques installées	40
Nombre de capsules vidéos réalisées	2
Nombre de cahier de critères pour l'aménagement de circuits nature rédigé	1



Les partenaires du projet



- Regroupe 11 Parcs naturels qui couvrent 59 communes en Wallonie où vivent 385.000 habitants

- Développe des projets transversaux avec différentes administrations (DNF, CGT, etc.) et est spécialisée dans l'animation de réseaux et de groupes de travail, l'organisation d'évènements et la communication



- A pour mission de promouvoir l'information sur l'accessibilité des bâtiments, sites et événements à destination des personnes à besoins spécifiques.

- Plus qu'un simple sigle, la certification Access-i informe comment et dans quelles conditions d'accessibilité les visiteurs pourront vivre une expérience positive.

- Pour que l'information soit fiable, les évaluations sont réalisées sur base d'un cahier normatif précis, par des auditeurs agréés.



Les phases du projet

Phases	Missions	Année 1				Année 2				
		1	2	3	4	5	6	7	8	
Méthodologie	Rédaction du cahier de critères	■								
	Test grandeur nature sur un circuit									
	Rédaction finale du cahier de critères		■							
	Identification des circuits potentiels par les Parcs naturels	■	■							
	Sélection des circuits et recommandations (y compris services de base au public) par un auditeur externe		■	■						
	Identification des sources de financement complémentaires	■	■	■	■					
Mise en œuvre	Rédaction des cahiers des charges pour les aménagements sur base des recommandations		■	■	■					
	Marchés publics et choix des prestataires pour les aménagements			■	■					
	Réalisation des aménagements d'accessibilité					■	■	■	■	
	Rédaction des cahiers des charges pour les stations didactiques et le mobilier + choix des prestataires		■	■	■					
Communication	Installation des modules didactiques et du mobilier				■	■	■	■	■	
	Certification des circuits Access-i					■	■	■	■	■
	Création des contenus des panneaux didactiques	■	■	■	■					
	Création de deux capsules de promotion du projet		■	■	■	■				
	Inauguration des circuits						■	■	■	■

